

Vers une Révolution Monétaire : Analyse de l'Impact des Monnaies Numériques sur la Politique Monétaire et l'Inclusion Financière au Maroc

Towards a Monetary Revolution: Analysis of the Impact of Digital Currencies on Monetary Policy and Financial Inclusion in Morocco

Jamal EL AMYN

Docteur en sciences économiques

Faculté d'économie de Settat, Université Hassan Premier

Laboratoire de Recherches en Economie, Gestion et Management des Affaires « **LAREGMA** »
Settat – Maroc

Date de soumission : 22/04/2025

Date d'acceptation : 22/05/2025

Pour citer cet article :

EL AMYN, J. (2025). «Vers une Révolution Monétaire : Analyse de l'Impact des Monnaies Numériques sur la Politique Monétaire et l'Inclusion Financière au Maroc», Revue Internationale du chercheur «Volume 6 : Numéro 2 » pp : 453 – 472.

Résumé

Cet article examine les implications économiques, monétaires et sociales de l'adoption d'une monnaie numérique au Maroc, en particulier d'une monnaie numérique de banque centrale (CBDC). En s'appuyant sur une analyse du cadre institutionnel marocain et des expériences internationales, l'étude met en évidence les opportunités offertes par cette innovation, notamment en matière de modernisation de la politique monétaire, d'efficacité des paiements, d'inclusion financière et de transparence. Toutefois, elle souligne également les défis à relever : cybersécurité, fracture numérique, réglementation et acceptabilité sociale. L'article propose enfin des recommandations pour une mise en œuvre progressive et inclusive de la monnaie numérique au Maroc. (BIS, 2020) (World Bank, 2021)

Mots-clés : Monnaie numérique ; politique monétaire ; inclusion financière ; Banque centrale ; souveraineté monétaire.

Abstract

This article explores the economic, monetary, and social implications of adopting a digital currency in Morocco, particularly a central bank digital currency (CBDC). Based on an analysis of Morocco's institutional framework and international experiences, the study highlights the opportunities offered by this innovation, including modernization of monetary policy, payment efficiency, financial inclusion, and transparency. However, it also emphasizes the challenges to be addressed: cybersecurity, digital divide, regulation, and public acceptance. The article concludes with recommendations for a gradual and inclusive implementation of digital currency in Morocco.

Keywords: Digital currency; monetary policy, financial inclusion; Central bank; monetary sovereignty.

Introduction

L'avènement des monnaies numériques marque une mutation profonde des systèmes monétaires contemporains, redéfinissant les modalités des échanges économiques et l'exercice de la souveraineté monétaire par les banques centrales. Soutenues par la technologie blockchain et les registres distribués, ces nouvelles formes de monnaie, telles que les cryptomonnaies, les stablecoins et les monnaies numériques de banque centrale (CBDC), offrent un potentiel considérable en matière d'efficacité transactionnelle, de sécurité et d'inclusion financière (Kail & Tahiri, 2023). À l'échelle internationale, des pays comme la Chine, la Suède et les Bahamas expérimentent déjà l'émission de monnaies numériques d'État, révélant tant les promesses que les risques d'une telle innovation sur la stabilité économique, la confiance publique et la régulation financière. (World Bank, 2021)

Dans ce contexte mondial en mutation, le Maroc se trouve à un tournant stratégique. Traditionnellement caractérisée par une forte prédominance de l'argent liquide dans les transactions quotidiennes, l'économie marocaine reste marquée par des disparités en matière d'accès aux services financiers, notamment en zones rurales (Banque mondiale, 2022). Pourtant, le pays affiche une volonté manifeste de modernisation de son infrastructure monétaire et de promotion de l'inclusion financière, à travers des initiatives telles que le développement du mobile money, les Fintech et l'exploration d'une future CBDC pilotée par Bank Al-Maghrib.

L'intégration d'une monnaie numérique dans l'écosystème financier marocain pourrait ainsi représenter une avancée majeure. Elle permettrait à la Banque centrale d'accroître son efficacité dans la mise en œuvre de la politique monétaire, notamment par une meilleure transmission des taux d'intérêt, une gestion optimisée de la liquidité et une transparence accrue des flux financiers (Auer & Böhme, 2021). Par ailleurs, l'utilisation de technologies numériques pourrait réduire les coûts de transaction, favoriser l'inclusion des populations non bancarisées, renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et améliorer la traçabilité des dépenses publiques.

Néanmoins, ces opportunités s'accompagnent de défis importants. Les risques liés à la cybersécurité, à la désintermédiation bancaire, à la volatilité des cryptomonnaies ou encore aux inégalités d'accès numérique doivent être rigoureusement anticipés. Le cadre juridique et réglementaire marocain, encore centré sur les dispositifs financiers traditionnels, devra évoluer pour accompagner cette transformation sans compromettre la stabilité économique.

L'émergence des technologies financières (FinTechs) et la numérisation croissante des services de paiement bouleversent profondément les structures financières traditionnelles.

À l'échelle mondiale, de plus en plus de citoyens adoptent les paiements numériques, reléguant progressivement l'usage des espèces à un rôle secondaire. Selon une étude parue dans la Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit, 46 % des citoyens mondiaux préfèrent désormais les paiements numériques aux espèces, ce qui illustre l'ampleur du changement en cours et souligne l'impact significatif des solutions FinTech sur le développement économique et l'inclusion financière (Revue CCA, 2024).

Partant de ces considérations, il est légitime de poser la question suivante : **Quelles sont les implications économiques, monétaires et sociales de l'adoption de la monnaie numérique au Maroc.**

Afin de répondre aux problématiques soulevées par l'émergence des monnaies numériques au Maroc, cette étude s'appuie sur une approche qualitative combinant l'analyse documentaire et l'étude comparative. Nous avons examiné un ensemble de sources académiques, rapports institutionnels (notamment de Bank Al-Maghrib, du FMI et de la BRI), ainsi que des données empiriques disponibles sur l'évolution des monnaies numériques et leur impact sur la politique monétaire et l'inclusion financière. Cette méthodologie vise à cerner à la fois les enjeux théoriques et les implications pratiques de l'introduction potentielle d'une monnaie numérique de banque centrale (MNBC) dans le contexte marocain.

Afin de structurer cette réflexion, l'article est organisé en six parties. Il commence par un cadrage théorique sur les monnaies numériques, leur typologie et les implications en matière de politique monétaire. Ensuite, il examine les enjeux de gouvernance monétaire et d'inclusion financière à l'ère du digital. La troisième partie dresse un état des lieux du système monétaire et financier marocain, en mettant en évidence les opportunités et limites actuelles. La quatrième section identifie les perspectives offertes par l'adoption d'une monnaie numérique de banque centrale (CBDC) au Maroc. La cinquième partie met en lumière les principaux risques liés à cette transition. Enfin, l'article propose une discussion critique, enrichie d'expériences internationales, suivie de recommandations opérationnelles pour une mise en œuvre progressive, inclusive et sécurisée.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. Définition et typologie des monnaies numériques

Les monnaies numériques désignent des unités de valeur émises et échangées via des réseaux numériques, sans support physique. Elles se déclinent principalement en trois catégories :

- Les cryptomonnaies (comme le Bitcoin ou l'Ethereum), non régulées par une autorité centrale, fondées sur des mécanismes décentralisés et souvent volatils.
- Les stablecoins, adossés à des actifs réels ou des devises, visent à réduire cette volatilité.
- Les monnaies numériques de banque centrale (CBDC), émises par des banques centrales, représentent une forme numérisée de la monnaie fiduciaire et sont conçues pour être un instrument monétaire souverain et stable.

Ces différents types de monnaies ont des implications distinctes pour la politique monétaire, la régulation financière, la stabilité économique et l'inclusion sociale. Dans le cas du Maroc, l'intérêt se porte principalement sur les CBDC, qui pourraient être intégrées de manière encadrée dans le système monétaire existant.

1.2. Théories monétaires et implications des monnaies numériques

L'émergence des monnaies numériques appelle à revisiter certaines théories classiques en économie monétaire :

- **Théorie quantitative de la monnaie** : avec une CBDC, la Banque centrale pourrait avoir une vision en temps réel de la vitesse de circulation de la monnaie et ajuster l'offre monétaire de façon plus fine.
- **Canal de transmission monétaire** : la monnaie numérique permettrait une transmission plus directe et rapide des politiques monétaires (taux d'intérêt, réserves obligatoires), ce qui renforce leur efficacité dans un environnement de digitalisation croissante.
- **Théorie de la demande de monnaie** : la préférence pour les moyens de paiement numériques, surtout chez les jeunes générations ou en zone urbaine, modifie la structure de la demande de monnaie et pousse les institutions à innover pour maintenir leur rôle d'intermédiation.

1.3. Gouvernance monétaire et enjeux de souveraineté

Le rôle central des banques centrales dans la régulation monétaire se trouve remis en question par l'émergence d'acteurs privés (ex. : plateformes DeFi) et par la désintermédiation potentielle qu'introduit la monnaie numérique. Toutefois, en concevant leur propre monnaie numérique,

les banques centrales – notamment Bank Al-Maghrib – peuvent préserver leur capacité d'action, garantir la stabilité monétaire et limiter les effets de substitution de la monnaie nationale.

1.4. Inclusion financière et transformation sociale

La monnaie numérique n'est pas uniquement un outil technique ou économique : elle représente également un levier de transformation sociale. En facilitant l'accès aux services financiers formels via des portefeuilles numériques accessibles par smartphone, elle peut :

- Réduire l'exclusion bancaire, surtout dans les zones rurales.
- Offrir de nouvelles opportunités d'épargne, de crédit et d'assurance.
- Améliorer la littératie financière par l'usage.

Cependant, ces avantages nécessitent un cadre réglementaire inclusif, une infrastructure numérique adaptée et des programmes d'accompagnement éducatifs pour éviter une fracture numérique renforcée.

2. Contexte marocain : état des lieux

2.1. Structure actuelle du système monétaire et financier

Le système monétaire marocain repose sur un modèle conventionnel fortement régulé par Bank Al-Maghrib (BAM), la banque centrale, qui exerce un contrôle stratégique sur les agrégats monétaires, l'inflation, le taux de change et la stabilité macroéconomique. La politique monétaire est principalement conduite à travers :

- Le taux directeur, influençant les taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales
- Les opérations de marché ouvert, qui ajustent la liquidité bancaire ;
- Les interventions sur le marché des changes, destinées à stabiliser la valeur du dirham par rapport aux principales devises (Mouatassim et al., 2024).

Malgré ce cadre solide, les limites de l'approche traditionnelle apparaissent dans un contexte d'évolution rapide du paysage monétaire mondial.

2.2. Prévalence du cash et informalité de l'économie

Le Maroc reste un pays où la circulation du numéraire est élevée. Les paiements en espèces prédominent, notamment dans les zones rurales et au sein de l'économie informelle, qui représente une part significative de l'activité nationale.

Cette situation limite l'efficacité des mécanismes de transmission monétaire et la capacité de l'État à capter des ressources fiscales. En parallèle, une part importante de la population adulte demeure non bancarisée, ce qui complique l'accès au crédit, à l'épargne et aux instruments de paiement modernes (Banque mondiale, 2022).

2.3. Inclusion financière et numérique : progrès et défis

Ces dernières années, Bank Al-Maghrib a engagé plusieurs réformes pour favoriser l'inclusion financière, notamment à travers :

- Le développement de la banque mobile et du mobile money (ex. : M-Wallet) ;
- Le soutien aux start-ups Fintech et à l'innovation numérique dans le secteur financier ;
- La modernisation des services bancaires à travers la digitalisation.

Toutefois, de profondes inégalités territoriales et sociales subsistent. L'accès à Internet, la possession d'un smartphone ou encore la littératie numérique sont inégalement répartis, ce qui pose un risque d'exclusion numérique si les réformes ne sont pas accompagnées d'une politique d'inclusion technologique.

2.4. Premiers pas vers une monnaie numérique

Face à ces enjeux, le Maroc s'intéresse activement aux monnaies numériques. Des discussions ont été amorcées autour d'un projet de monnaie numérique de banque centrale (CBDC), dont les objectifs viseraient à :

- Réduire la dépendance à l'argent liquide ;
- Renforcer le contrôle monétaire dans une économie de plus en plus digitalisée ;
- Promouvoir une meilleure inclusion financière ;
- Lutter contre l'évasion fiscale et les flux illicites (Kail & Tahiri, 2023).

Cependant, l'absence actuelle d'un cadre réglementaire dédié et les incertitudes liées à la cybersécurité, à l'interopérabilité et à l'acceptabilité sociale freinent encore sa mise en œuvre concrète.

3. Opportunités liées à l'adoption de la monnaie numérique

L'adoption d'une monnaie numérique au Maroc, en particulier sous la forme d'une CBDC émise par Bank Al-Maghrib, ouvre un large éventail de perspectives positives.

Ces opportunités touchent à la fois la performance des politiques monétaires, l'efficacité du système de paiement, l'inclusion financière et la gouvernance économique.

3.1. Modernisation de la politique monétaire

L'introduction d'une monnaie numérique pourrait renforcer la capacité d'action de la Banque centrale dans la conduite de la politique monétaire :

- Suivi en temps réel des flux économiques via les registres numériques (blockchain), facilitant l'ajustement des instruments monétaires.
- Transmission directe des décisions de taux d'intérêt, sans dépendance excessive aux banques commerciales.
- Réduction des coûts de gestion de la monnaie physique (production, stockage, sécurité, logistique).

Ces innovations permettraient une meilleure réactivité de la Banque centrale face aux chocs économiques, renforçant ainsi la résilience du cadre macroéconomique (Mouatassim et al., 2024).

3.2. Amélioration de l'efficacité transactionnelle

L'un des avantages majeurs de la monnaie numérique est l'accélération des paiements :

- Transactions instantanées entre particuliers, entreprises et administrations.
- Réduction des délais de compensation dans le secteur bancaire.
- Fluidification des flux transfrontaliers, avec une baisse des coûts d'envoi des rémittances, essentiels pour de nombreuses familles marocaines (Jusoh, 2021).

Dans une économie marquée par une forte utilisation du cash et une dépendance aux transferts de fonds internationaux, cette efficacité accrue pourrait soutenir la croissance.

3.3. Inclusion financière des populations marginalisées

La monnaie numérique, via l'utilisation de portefeuilles électroniques accessibles sur smartphone, pourrait toucher :

- Les personnes non bancarisées (près de 60 % de la population selon certaines estimations).
- Les habitants des zones rurales éloignés des agences bancaires.
- Les jeunes et les travailleurs informels, souvent exclus des services financiers formels.

Cet outil devient ainsi un levier puissant pour démocratiser l'accès à l'épargne, au crédit et aux moyens de paiement, et réduire les inégalités économiques (Cardarelli & Koranchelian, 2023 ; Lakhouil & Segdali, 2024).

3.4. Transparence, traçabilité et lutte contre la corruption

Grâce à la technologie blockchain, les monnaies numériques peuvent renforcer la transparence des flux financiers, tant publics que privés :

- Réduction de l'évasion fiscale et des pratiques informelles.
- Amélioration de la redevabilité des dépenses publiques.
- Possibilité de contrôle automatisé dans les programmes d'aide sociale ou les décaissements étatiques (Benlemlih et al. 2024).

Cette traçabilité est un atout stratégique pour bâtir une gouvernance économique plus éthique et durable.

3.5. Éducation financière et autonomisation des usagers

L'usage de la monnaie numérique pourrait aussi jouer un rôle pédagogique :

- Encouragement à la gestion budgétaire numérique.
- Développement d'habiletés financières via des interfaces simplifiées.
- Intégration des jeunes à l'économie formelle.

À terme, la monnaie numérique peut agir comme un outil d'émancipation financière, favorisant l'inclusion économique et l'investissement local.

4. Risques et défis liés à la mise en œuvre de la monnaie numérique

Bien que les monnaies numériques présentent un potentiel transformationnel pour l'économie marocaine, leur intégration soulève de nombreux défis. Ces derniers concernent à la fois la technologie, la réglementation, la structure bancaire, la sécurité, ainsi que les aspects sociaux. Une adoption mal encadrée pourrait non seulement compromettre les bénéfices attendus, mais aussi aggraver certaines fragilités existantes.

4.1. Vulnérabilités technologiques et cybersécurité

L'un des principaux risques associés à la monnaie numérique est la cybercriminalité :

- Risques de piratage des portefeuilles numériques et des bases de données.

- Menaces sur les données personnelles des utilisateurs.
- Possibilité de perturbation du système financier par des attaques ciblées (Mouatassim et al., 2024).

Ces risques exigent une infrastructure technologique robuste et la mise en place de protocoles de sécurité avancés, notamment en matière de cryptage, d'authentification et de gestion des incidents.

4.2. Risque de désintermédiation bancaire

La généralisation d'une CBDC pourrait entraîner une désintermédiation partielle des banques commerciales : (IMF, 2021)

- Retrait massif des dépôts au profit de portefeuilles numériques.
- Réduction de la capacité de crédit des banques.
- Fragilisation de la liquidité bancaire.

Ce phénomène pourrait compromettre le modèle économique des banques, particulièrement dans un système encore fortement dépendant des dépôts pour financer l'économie. Des mécanismes d'ajustement devront être pensés pour assurer la coexistence entre monnaie numérique et institutions financières traditionnelles.

4.3. Fracture numérique et exclusion technologique

L'accès inégal à la technologie numérique risque de créer une nouvelle forme d'exclusion financière :

- Populations rurales sans couverture réseau fiable.
- Personnes âgées ou peu alphabétisées numériquement.
- Inégalités de genre dans l'accès aux équipements numériques.

Sans une stratégie d'accompagnement adaptée, la monnaie numérique pourrait accentuer les disparités déjà existantes, compromettant l'objectif d'inclusion (Kail & Tahiri, 2023 ; Lakhouil & Segdali, 2024).

4.4. Cadre réglementaire insuffisant ou inadapté

Le Maroc ne dispose pas encore d'un cadre juridique pleinement opérationnel pour encadrer l'utilisation des monnaies numériques. Les défis réglementaires incluent :

- La définition juridique des monnaies numériques et de leur statut.
- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- La protection des droits des consommateurs.
- La supervision des acteurs privés (émetteurs, plateformes, Fintech).

Une législation fragmentée ou trop rigide pourrait freiner l'innovation ou, à l'inverse, laisser place à des zones grises juridiques favorables aux abus (Sadok & El Maknouzi, 2023).

4.5. Acceptabilité sociale et confiance du public

Le succès d'une monnaie numérique repose largement sur l'adhésion de la population :

- Scepticisme vis-à-vis de la surveillance potentielle des transactions.
- Crainte d'une perte de contrôle sur les finances personnelles.
- Attachement culturel à l'argent liquide.

L'instauration d'un climat de confiance passe par des campagnes de sensibilisation, des initiatives pédagogiques et des garanties de protection de la vie privée (Benlemlih et al. 2024).

5. Études de cas comparées – expériences internationales

L'intérêt croissant pour les monnaies numériques ne se limite pas au Maroc. Plusieurs pays ont déjà initié ou testé l'émission de monnaies numériques de banque centrale (CBDC), avec des approches, des objectifs et des résultats variés. L'analyse de ces expériences internationales permet de mieux comprendre les facteurs de succès et les pièges à éviter, tout en contextualisant les options envisageables pour le Maroc.

5.1. La Chine : le yuan numérique (DCEP)

La Banque Populaire de Chine a développé un programme pilote ambitieux pour son yuan numérique (DCEP), avec les objectifs suivants :

- Améliorer l'efficacité des paiements nationaux.
- Réduire la dépendance au cash.
- Contenir les risques liés aux cryptomonnaies privées.

Toutefois, le DCEP a soulevé des préoccupations éthiques importantes autour de la surveillance étatique et du respect de la vie privée. L'expérience chinoise montre ainsi la tension entre innovation technologique et liberté individuelle (Benlemlih et al., 2024).

5.2. La Suède : l'e-krona

En Suède, la Riksbank explore l'e-krona comme réponse à la baisse drastique de l'utilisation des espèces. L'e-krona vise à :

- Maintenir la confiance dans la monnaie nationale.
- Garantir un accès universel à un moyen de paiement sûr.
- Préserver le rôle de la banque centrale dans un marché dominé par des acteurs privés.

L'un des défis mis en évidence par cette expérience est la désintermédiation potentielle des banques commerciales, ce qui renforce la nécessité d'un modèle de distribution hybride, mêlant banques et infrastructure publique (Sadok & El Maknoui, 2023).

5.3. Les Bahamas : le sand dollar

Les Bahamas ont lancé le Sand Dollar pour résoudre des problèmes spécifiques :

- Inclusion des zones géographiquement isolées.
- Amélioration de la résilience économique post-catastrophes naturelles.
- Accès facilité à des fonds d'urgence en période de crise.

Cette approche démontre que les CBDC peuvent servir des **objectifs sociaux ciblés** lorsque leur conception est adaptée aux réalités locales.

5.4. Région MENA : Émirats, Bahreïn, Égypte, Algérie

- Émirats Arabes Unis & Bahreïn : pionniers régionaux, ont testé des monnaies numériques pour les transactions transfrontalières (projet Aber). Ces pays misent sur l'intégration régionale et la compétitivité technologique.
- Égypte : approche prudente, insistant sur la nécessité d'un cadre réglementaire complet avant toute expérimentation.
- Algérie : position conservatrice, exprimant des craintes sur la souveraineté monétaire et la stabilité financière, ce qui freine toute adoption à court terme.

Le Maroc, en phase d'exploration, peut tirer un double enseignement de cette diversité :

- ✓ L'importance d'ancrer le projet dans une stratégie nationale claire.
- ✓ La nécessité d'adapter les priorités à son propre contexte socio-économique.

5.5. Synthèse : Enseignements pour le Maroc

Pays	Objectif principal	Risques soulignés	Leçon clé
Chine	Contrôle et efficacité	Surveillance étatique	Trouver un équilibre entre sécurité et vie privée.
Suède	Confiance dans le système	Désintermédiation	Préserver le rôle des banques.
Bahamas	Inclusion et accessibilité	Vulnérabilité technologique	Adapter la solution au territoire.
ÉAU / Bahreïn	Interopérabilité régionale	Interfaçage institutionnel	Coopération transfrontalière.
Égypte	Approche prudente	Cadre juridique incomplet	Réglementation avant expérimentation.
Algérie	Scepticisme	Perte de souveraineté	Nécessité de pédagogie nationale.

6. Discussion

L'analyse des opportunités, des risques et des expériences comparées autour de la monnaie numérique révèle que son adoption au Maroc représente à la fois une occasion stratégique de modernisation économique et un défi systémique multidimensionnel. Pour que cette transition soit réussie, elle doit s'appuyer sur une approche équilibrée entre innovation technologique, stabilité financière, justice sociale et gouvernance transparente.

6.1. Un outil de transformation monétaire sous conditions

Les monnaies numériques, et en particulier les CBDC, constituent un nouvel instrument de politique monétaire permettant :

- Une meilleure régulation des flux ;
- Une transmission directe des mesures ;
- Une meilleure réactivité face aux chocs macroéconomiques.

Pour le Maroc, dont la politique monétaire repose encore sur des instruments classiques dans un environnement à forte informalité, la CBDC pourrait renforcer la souveraineté monétaire tout en modernisant les outils d'intervention de Bank Al-Maghrib.

Cependant, cette avancée ne doit pas se faire au détriment de la stabilité du secteur bancaire, qui reste un pilier essentiel du financement de l'économie. La coexistence entre monnaie numérique et banques commerciales nécessite donc une reconfiguration des rôles, basée sur la complémentarité plutôt que la substitution.

6.2. Inclusion financière : promesse ou mirage numérique ?

La monnaie numérique est souvent présentée comme une réponse aux inégalités d'accès aux services financiers. En théorie, elle permettrait de connecter les populations non bancarisées à l'économie formelle. Mais en pratique, cette promesse est conditionnée à :

- Une infrastructure numérique universelle (accès à Internet, couverture mobile, matériel),
- Une littératie numérique suffisante,
- Des interfaces simples, multilingues et accessibles.

Sans ces prérequis, la digitalisation pourrait paradoxalement accentuer les fractures sociales. Le Maroc doit donc envisager la monnaie numérique comme un levier d'inclusion augmentée, à condition d'y adosser des politiques publiques d'accompagnement éducatif et technologique.

6.3. Réglementation et gouvernance : entre confiance et contrôle

Le succès d'une monnaie numérique repose sur la confiance des utilisateurs. Or, cette confiance dépend fortement :

- De la transparence des règles du jeu,
- De la protection des données personnelles,
- Et de la clarté du cadre juridique.

La régulation doit donc répondre à une double exigence :

- Encadrer l'innovation pour éviter les abus, les fraudes et les déséquilibres systémiques.
- Laisser de la marge aux expérimentations (via des bacs à sable réglementaires, par exemple) pour favoriser l'adaptation progressive des acteurs.

Il est aussi essentiel que le cadre de gouvernance soit inclusif : les banques, les Fintech, les collectivités territoriales, les ONG et les citoyens doivent être impliqués dans la co-construction des solutions.

6.4. Un projet systémique à articuler avec la vision de développement

Enfin, la monnaie numérique ne peut être considérée comme un simple outil technologique.

Elle est porteuse d'une vision de société :

- Un Maroc plus transparent, capable de lutter efficacement contre la corruption.
- Un Maroc plus juste, où les exclus de la finance sont réintégrés.
- Un Maroc plus résilient, face aux chocs mondiaux et aux mutations économiques.

Dans ce sens, son adoption doit être alignée avec les orientations stratégiques nationales, notamment celles relatives à la transition numérique, à l'économie verte, à la gouvernance et à l'inclusion territoriale.

7. Recommandations

À la lumière des opportunités et des risques identifiés, l'introduction de la monnaie numérique au Maroc nécessite une approche graduelle, inclusive et structurée. Les recommandations suivantes s'adressent principalement aux autorités monétaires, au gouvernement, aux acteurs du secteur financier et aux institutions éducatives.

7.1. Élaborer un cadre réglementaire clair et évolutif (OECD, 2020)

- Définir le statut juridique des monnaies numériques (CBDC, crypto monnaies, stable coins) et leurs modalités d'usage.
- Mettre en place des mécanismes de conformité robustes contre le blanchiment d'argent, la fraude et le financement du terrorisme.
- Instaurer un dispositif de protection des consommateurs, incluant des recours en cas de litige et une réglementation des plateformes Fintech.
- Adopter une approche sandbox pour permettre des expérimentations encadrées avant un déploiement généralisé.

7.2. Garantir la sécurité et la résilience technologique

- Investir dans une infrastructure numérique nationale sécurisée et interopérable.

- Établir des protocoles stricts de cybersécurité, auditables et alignés avec les meilleures pratiques internationales.
- Créer une unité de supervision technique et éthique dédiée à la monnaie numérique, rattachée à Bank Al-Maghrib ou à une entité autonome.

7.3. Assurer l'inclusion financière et numérique

- Développer des interfaces accessibles (multilingues, simples, adaptées aux téléphones basiques).
- Subventionner ou encourager l'accès aux outils numériques pour les populations rurales, à faibles revenus ou analphabètes numériques.
- Intégrer la monnaie numérique dans les programmes d'éducation financière et numérique, dès l'enseignement secondaire.

7.4. Préserver la stabilité du système bancaire

- Concevoir un modèle de distribution hybride : la CBDC serait émise par la banque centrale mais distribuée via les banques commerciales et Fintech.
- Mettre en place des instruments macro prudentiels pour limiter les retraits massifs des dépôts bancaires en période de stress économique.
- Encourager les banques à développer leurs propres offres numériques pour assurer leur résilience dans un environnement en mutation.

7.5. Favoriser l'adhésion sociale et la confiance

- Lancer une campagne nationale de sensibilisation sur les bénéfices et les risques de la monnaie numérique.
- Garantir la confidentialité des données personnelles tout en assurant la transparence des flux à des fins fiscales ou de sécurité.
- Créer un observatoire citoyen de la monnaie numérique, avec des représentants des usagers, ONG, chercheurs et acteurs publics.

7.6. Encourager les coopérations régionales et internationales

- Participer aux initiatives de coopération monétaire numérique dans la région MENA (ex. : projets bilatéraux avec les Émirats ou le Bahreïn).

- S'aligner sur les normes internationales du FMI, de la Banque des règlements internationaux (BRI) et du GAFI.
- Promouvoir la recherche appliquée sur les monnaies numériques à travers des partenariats entre universités, think tanks et autorités publique

Conclusion

L'émergence des monnaies numériques constitue une évolution majeure dans l'histoire des systèmes monétaires modernes. L'analyse menée dans cet article a permis de mettre en évidence les profondes transformations induites par la digitalisation financière, tant sur les instruments monétaires que sur les canaux traditionnels de transmission de la politique monétaire. Pour un pays comme le Maroc, ces mutations représentent à la fois une opportunité stratégique et un défi de régulation.

L'introduction potentielle d'une monnaie numérique de banque centrale (MNBC) pourrait renforcer l'efficacité des politiques publiques en matière d'inclusion financière, de transparence des flux et de lutte contre l'informel. Cependant, cette avancée technologique ne saurait se faire sans une évaluation rigoureuse de ses impacts systémiques, notamment sur le rôle des banques commerciales, la stabilité financière, et la confiance du public dans la monnaie nationale.

Le Maroc semble aujourd'hui engagé dans une réflexion structurée, mais la concrétisation d'un tel projet exige une gouvernance proactive, une adaptation réglementaire agile et une forte coordination entre les institutions monétaires, les acteurs du secteur privé et la société civile. Enfin, l'expérience internationale montre que la réussite de la transition vers une monnaie digitale repose sur une approche progressive, testée, et centrée sur les besoins réels des usagers.

L'exploration de la monnaie numérique dans le contexte marocain met en évidence une transformation monétaire d'ampleur, aux répercussions multiples sur la politique économique, l'inclusion sociale et la gouvernance financière. À travers l'analyse du cadre institutionnel, des expériences internationales et des dynamiques locales, il apparaît clairement que la monnaie numérique n'est ni une simple innovation technologique, ni une solution miracle, mais un outil stratégique susceptible de redessiner les fondations du système financier marocain.

L'adoption d'une CBDC émise par Bank Al-Maghrib représente une opportunité majeure pour :

- Moderniser les mécanismes de politique monétaire,
- Améliorer l'efficacité des paiements et la transparence des flux,

- Elargir l'accès aux services financiers formels, notamment pour les populations marginalisées.

Toutefois, cette transition comporte également des risques sérieux : désintermédiation bancaire, exclusion numérique, vulnérabilités technologiques, menaces sur la vie privée et instabilité économique si le projet est mal planifié.

L'expérience d'autres pays – Chine, Suède, Bahamas, Émirats – offre au Maroc des enseignements précieux, à condition de contextualiser les choix, en tenant compte des spécificités socio-économiques, territoriales et culturelles du pays. La réussite de cette transformation repose sur une vision globale et intégrée, dans laquelle les dimensions technologiques, juridiques, financières et éducatives sont articulées autour d'un objectif commun : construire une finance plus inclusive, plus efficace et plus équitable.

Enfin, la mise en œuvre d'une monnaie numérique ne doit pas être une fin en soi, mais un levier au service du développement durable du Maroc. Elle gagnerait à s'inscrire dans les grandes orientations nationales en matière de transition numérique, de justice sociale, d'innovation et de souveraineté économique.

Cette étude, bien qu'elle offre une première lecture des implications des monnaies numériques sur la politique monétaire et l'inclusion financière au Maroc, présente certaines limites. Elle repose essentiellement sur une approche exploratoire et conceptuelle, sans données empiriques issues d'enquêtes auprès des acteurs concernés (banques, Fintech, citoyens). De plus, les implications macroéconomiques de l'adoption éventuelle d'une MNBC n'ont été que partiellement abordées. Ces éléments constituent autant de pistes de recherche futures : une modélisation de l'impact d'une MNBC sur la masse monétaire, une étude comparative des expériences internationales, ou une analyse comportementale de l'acceptabilité sociale de la monnaie digitale au Maroc. Approfondir ces aspects permettrait d'alimenter les choix stratégiques des autorités monétaires dans une perspective éclairée et contextualisée.

Bibliographie :

ANNOU, A., et al. (2024). FinTechs : Catalyseurs d'Inclusion Financière à l'Ère Numérique. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit (CCA)*, Volume 8, Numéro 3, pp. 123–145.

Auer, R., & Böhme, R. (2021). Central bank digital currency: the quest for minimally invasive technology. *BIS Working Papers No. 948*.

Benlemlih, M., et al. (2024). Blockchain et gouvernance publique : entre traçabilité et efficacité. *Revue Marocaine d'Économie Numérique*, 9(1), 33-49.

Cardarelli, R., & Koranchelian, T. (2023). Digitalization and Financial Inclusion in MENA: Lessons and Perspectives. *International Monetary Fund Working Paper, WP/23/107*.

Jusoh, E. (2021). The future of cross-border payments and remittances in Africa. *African Economic Review*, 18(3), 45-62.

Kail, R., & Tahiri, N. (2023). Monnaie numérique de banque centrale et souveraineté monétaire : cas du Maroc. *Banque & Innovation*, 12(4), 18-36.

Lakhoul, M., & Segdali, A. (2024). Inclusion financière au Maroc : défis, innovations et perspectives. *Revue Africaine de Finance et Développement*, 16(2), 75-92.

Mouatassim, H., et al. (2024). Politiques monétaires et monnaies numériques : une approche comparée. *Cahiers de Recherche de Bank Al-Maghrib*, No. 82.

Sadok, I., & El Maknouzi, L. (2023). Cadres juridiques des monnaies numériques dans les pays émergents : vers une régulation proactive. *Droit & Technologies Financières*, 5(2), 21-41.

Banque mondiale. (2022). *Rapport sur l'inclusion financière dans la région MENA*. Washington, DC.

Bank for International Settlements (BIS). (2020). *Central bank digital currencies: foundational principles and core features*.

International Monetary Fund (IMF). (2021). *The Rise of Public and Private Digital Money*. IMF Policy Paper.

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2020). *The Tokenisation of Assets and Potential Implications for Financial Markets*.

World Bank. (2021). *The Global Findex Database 2021: Financial Inclusion, Digital Payments, and Resilience in the Age of COVID-19*.